

Cycle Mastère Expert en Ingénierie Patrimoniale

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TALIS BAYONNE
Sébastien BOURELY
05.64.10.09.13
bayonne@talis-bs.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Concours
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Post BAC+3 validé : admission sur concours Titulaire d'une L3 ou Titre de Niveau 6 et 180 ECTS ou expérience professionnelle significative / VAPP / Validation des Acquis Professionnels et Personnels. Durée de la formation : 2 ans ou Post BAC+4 validé : admission sur concours Titulaire d'un M1 ou Titre de Niveau 6 et 240 ECTS ou expérience professionnelle significative / VAPP / Validation des Acquis Professionnels et Personnels. Durée de la formation : 1 an

Prérequis pédagogiques :

Post BAC+3 validé : admission sur concours Titulaire d'une L3 ou Titre de Niveau 6 et 180 ECTS ou expérience professionnelle significative / VAPP / Validation des Acquis Professionnels et Personnels. Durée de la formation : 2 ans ou Post BAC+4 validé : admission sur concours Titulaire d'un M1 ou Titre de Niveau 6 et 240 ECTS ou expérience professionnelle significative / VAPP / Validation des Acquis Professionnels et Personnels. Durée de la formation : 1 an

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

La certification d' « Expert en ingénierie patrimoniale » s'adresse à des futurs professionnels de la gestion de patrimoine exerçant notamment dans l'assurance et la banque. Cette certification permet d'exercer la profession en possédant les fondamentaux indispensables de la gestion patrimoniale dans un contexte évolutif en fonction de la réglementation en vigueur et des composantes des différents environnements économiques, financiers, fiscaux, sociaux et juridiques. Dans un contexte où les activités de conseil sont de plus en plus cadrées et réglementées, l'expert se doit d'accompagner le client avec des compétences mises à jour mais également avec un respect de transparence et d'intégrité dans la complétude, la clarté et la qualité des informations transmises. Dans le but d'une gestion optimisée du patrimoine des clients, l'expert devra mener un suivi régulier en tenant compte de l'évolution des opportunités contextuelles, des données personnelles du client et de ses besoins formulés ou non. C'est ainsi que les professionnels certifiés seront autant compétents face aux activités commerciales, techniques ou de gestion qui se retrouvent dans le métier. Ils feront preuve de performance par leur maîtrise des offres proposées et leurs aptitudes à conseiller celles qui correspondent le mieux à la situation et au projet de leur client.

Contenu et modalités d'organisation

CYCLE MASTÈRE EN DEUX ANS / ANNÉES 4+5 TITRE CERTIFIÉ INSCRIT AU RNCP / NIVEAU 7 / 300 ECTS CYCLE MASTÈRE 2 EXPERT(E) EN INGÉNIERIE PATRIMONIALE ARRÊTÉ DU 23 FÉVRIER 2017 PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 03 MARS 2017 PORTANT ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES. ENREGISTREMENT POUR TROIS ANS, AU NIVEAU I, SOUS L'INTITULÉ "EXPERT(E) EN INGÉNIERIE PATRIMONIALE" AVEC EFFET AU 31 JUILLET 2013, JUSQU'AU 03 MARS 2020. CERTIFICATEUR ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES (ESA) DATE DE DÉCISION : 27-01-2020 DURÉE DE L'ENREGISTREMENT EN ANNÉES : 3 DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 27-01-2023 BLOC 1 : Structurer, développer et pérenniser son activité d'expert en ingénierie patrimoniale dans le respect de la réglementation et de la déontologie. BLOC 2 : Réaliser le diagnostic patrimonial d'un client en termes d'existant, d'attentes, de besoins et de comportements. BLOC 3 : Analyser les environnements économiques et financiers impactant un patrimoine, identifier les investissements possibles de façon à aider le client dans ses décisions. BLOC 4 : Analyser l'environnement juridique du droit de la famille et du patrimoine mobilier et immobilier. BLOC 5 : Analyser l'impact des dispositifs de protection de la personne sur le patrimoine. BLOC 6 : Analyser l'impact de l'environnement fiscal du patrimoine. BLOC 7 : Réaliser le diagnostic patrimonial d'un client et le conseiller sur la stratégie patrimoniale à adopter. BLOC 8 : Accompagner un entrepreneur dans sa gestion patrimoniale. BLOC 9 : Accompagner et suivre un client dans la mise en oeuvre de son plan patrimonial en fonction des évolutions environnementales ou contextuelles pouvant l'impacter.

Commentaires sur la durée hebdomadaire **Un positionnement sera fait avant l'inscription afin de bien valider votre projet, la durée de formation et le statut. Possibilité de suivre ce cycle en 1 an au lieu de 2 années pour un statut de stagiaire de la formation professionnelle continue**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Expert en ingénierie patrimoniale - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00278240	du 10/10/2022 au 20/09/2024	Bayonne (64)	TALIS BAYONNE			  
00346252	du 09/10/2023 au 19/09/2025	Bayonne (64)	TALIS BAYONNE		Non éligible	

00371094du 09/10/2023 au
19/09/2025

Bayonne (64)

TALIS BAYONNE**MON
COMPTE
FORMATION****FPC****00346249**du 09/10/2023 au
19/09/2025

Bayonne (64)

TALIS BAYONNENon
éligibleContrat
app**00439380**du 15/10/2024 au
18/09/2026

Bayonne (64)

TALIS BAYONNENon
éligibleContrat
app**00439382**du 15/10/2024 au
18/09/2026

Bayonne (64)

TALIS BAYONNENon
éligibleContrat
pro**00439381**du 15/10/2024 au
18/09/2026

Bayonne (64)

TALIS BAYONNE**MON
COMPTE
FORMATION****FPC**